

Image not found or type unknown



Delai de retractation de devis signé

Par **mcg**, le **01/07/2014** à **09:55**

je suis propriétaire le parquet de l'appartement est a changer.J'ai signé un devis avec un artisan le locataire ne veut pas de ce parquet.

Une semaine après j'ai annulé ma commande.Il me fait payer des frais de 170 euros de commande.

A t il le droit et combien ai je de temps pour régler ces frais?il me dit en votre aimable règlement le 3 juillet...

en vous remerciant de vos conseil.

M.CG